

GRAND PRIX D'EAUZE
16 avril au 18 avril 2022
Lieu dit Guinlet
32800 EAUZE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-4 (3.Joueur)

Limites d'index : Dames index inférieur à 11,5
 Messieurs index inférieur à 8,5

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus)

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	Dont Pros maximum	dont wild cards maximum
120	27	12	12

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir §1.2.1-4 (7.Champ des joueurs)

Note 1 : Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs/joueuses aux licences Or U16 qui ne rentre pas via leur place au Mérite National ou par leur index.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **01 avril 2022**.
 Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 54 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

CUT : après 36 trous, dans chaque série Dames et Messieurs, les 2/3 du champ plus les ex-æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Rappel : Epreuve non-fumeur : voir § 1.2.2 (1-5)

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront auprès du Club par courrier ou courrier électronique

Date limite d'inscription : 01 avril 2022 à minuit

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum :

Adultes	100 €
Licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003),	50 €
Licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après)	40 €

Forfait : voir § 1.2.1-4 (13.Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 3 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2.1-4 (7.Classement)

Les 2 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

Renseignements auprès du Club organisateur :

05 62 09 80 84 - contact@golfdeauze.com

www.golfdeauzegrandarmagnac-domainedeguinlet.com